

## **INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE**

### **Ve RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT**

#### **CONSULTANT/E EN COMMUNICATION**

##### **Termes de Référence**

### **I.- CONTEXTE**

L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) a entamé depuis 2011 le projet du Ve Recensement Général de la Population et de l'Habitat (Ve RGPH). Il s'agit d'un recensement de droit, fondé sur un dénombrement assisté par tablette électronique et des entrevues directes sur l'ensemble de la population.

La participation citoyenne de l'ensemble de la population, des jeunes en particulier, et la collaboration de toutes les institutions publiques et privées (associations, entreprises, organisations non gouvernementales) et des partenaires techniques et financiers (PTF) sont essentielles pour le bon déroulement du dénombrement (collecte de données) et pour l'appropriation des résultats du recensement dans le cadre de la formulation de politiques publiques et de plaidoyers.

La sensibilisation de tous ces acteurs publics et privés sur le bien-fondé, l'intérêt de l'opération censitaire est donc cruciale, y compris en matière de mobilisation de fonds complémentaires à ceux du Trésor Public.

### **II.-OBJECTIFS**

L'objectif principal de l'IHSI est de concevoir et de mettre en place un système de sensibilisation et de publicité pouvant encourager la collaboration totale de la population et des acteurs institutionnels avant, pendant et après la collecte de données tout comme leur mobilisation pour l'appropriation des résultats de l'opération censitaire.

Ce système devra cibler la presse puis cibler la population et les institutions en tenant compte des spécificités des groupes ou des milieux sociaux, du genre et des milieux de résidence, ainsi que des différents niveaux d'intervention (national, régional/départemental, local). Tous les moyens de communication devront être considérés en fonction des pratiques sociales (manifestations de masse, réseaux sociaux), des outils technologiques audio, visuels et audiovisuels (radio/télévision, téléphones cellulaires, mégaphones, etc) et de divers supports publicitaires (banderoles, casquettes, flyers, t-shirts, etc). De même, des partenariats avec des acteurs institutionnels publics et privés devront être conçus et proposés.

### **III.- APPUI TECHNIQUE**

La conceptualisation de ce système requiert un appui technique pour :

- 1) l'élaboration d'un Plan de sensibilisation de masse incluant un chronogramme d'activités (global et détaillé), un budget (global et détaillé);
- 2) la conception des instruments de sensibilisation ;

- 3) la conception d'un système de suivi des activités de sensibilisation ;
- 4) l'organisation de conférences de presse, entrevues, l'élaboration et la diffusion de communiqués de presse et autres instruments de sensibilisation.

Mis en forme : Français (France)

Mis en forme : Français (France)

#### IV.- TACHES

Le/la Consultant/e en communication devra réaliser les activités suivantes :

- Elaborer le Plan de sensibilisation à la lumière des orientations stratégiques du Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP) et en fonction des expériences de sensibilisation aux opérations censitaires dans la région Amérique Latine – Caraïbes ;
- Préparer un chronogramme d'activités et une programmation budgétaire systématique et réaliste pour la sensibilisation;
- Concevoir des outils d'information visant la presse et le grand public et préparer tous les modèles des supports publicitaires (Cassettes audio, vidéo, encarts, dépliants etc.)
- Concevoir le système de suivi de la mise en œuvre des activités de sensibilisation, conformément au Plan de sensibilisation, avec chronogramme, budget et programmation budgétaire;
- Préparer et organiser des conférences de presse, des entrevues ainsi que toutes autres activités susceptibles d'encourager une collaboration optimale de tous les groupes ou milieux sociaux, de tous les acteurs institutionnels, notamment le Conseil National du Recensement (CNR) ;
- Rédiger puis assurer la diffusion des communiqués de presse, des rubriques et autres textes d'information ;
- Participer aux réunions relatives à la sensibilisation convoquées par le CATP, la Direction du Projet et les Directions des Opérations de Terrain et de l'Exploitation et de l'Archivage
- Participer, sur requête expresse, aux réunions du Conseil National du Recensement (CNR).

#### V.- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la consultation sont :

- Plan de sensibilisation du Ve RGPH validé par le Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP) ;
- Modèles des outils de sensibilisation sur tous supports publicitaires pertinents et approuvés par le CATP ;
- Document sur le système de suivi des activités (stratégies, procédures, prototypes de rapports de suivi et instruments informatiques) validés par le CATP;
- Communiqués de presse diffusés, dossiers des conférences de presse et entrevues ;
- Rapports d'activités mensuels et rapport d'activités final.

## VI.-CALENDRIER D'ACTIVITES/PRODUITS

N o	Activités/Produits	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5
1	Plan de sensibilisation du Ve RGPH validé par le Comité d'Appui Technique et de Pilotage (CATP), incluant chronogramme, budget et programmation budgétaire					
2	Modèles des outils de sensibilisation sur tous supports publicitaires pertinents					
3	Document sur le système de suivi des activités (stratégies, procédures, prototypes de rapports de suivi et instruments informatiques) validé par le CATP					
4	Communiqués de presse diffusés, dossiers des conférences de presse et entrevues ;					
5	Rapport d'activités mensuel et rapport final					

## VII.- SUPERVISION

La supervision de la consultation sera assurée par la Direction Générale. Les travaux sur l'élaboration des documents et la mise en œuvre des activités de communication et de sensibilisation seront réalisés en parfaite concertation avec le Comité d'Appui Technique et de pilotage, le Directeur de Projet et les Directions des Opérations de Terrain et de l'Exploitation et de l'Archivage.

## VIII.- LIEU ET DUREE DE LA CONSULTATION

Le/la Consultant/e travaillera à l'HSI, du lundi au vendredi, à raison de huit (8) heures par jour ou plus. L'Institut mettra à sa disposition un espace de travail, un ordinateur et le matériel nécessaire pour bien remplir son contrat. La consultation s'étalera sur une période de cinq (5) mois (mai-septembre 2016).

## IX.- QUALIFICATIONS

Les compétences requises sont les suivantes :

1. Avoir au moins une maîtrise en communication;
2. Avoir déjà travaillé comme spécialiste en communication dans un projet (minimum 1 an);
3. Avoir une bonne connaissance de la culture haïtienne;
4. Maîtriser le français et le créole comme langues de rédaction et de communication;
5. Être capable de communiquer (parler, rédiger) en anglais et en espagnol ;
6. Être capable de travailler en équipe ;
7. Savoir utiliser les logiciels informatiques tels que WORD, EXCEL, Power Point, MS Project;
8. Être capable de travailler sous pression.

## **X.- PROCESSUS DE SÉLECTION**

Les candidats au poste de Consultant/e en communication feront l'objet, en première étape, d'une présélection sur dossier, en fonction de l'éducation et de l'expérience et de la motivation (curriculum vitae, copies de diplômes et exemplaires de travaux déjà effectués, approuvés ou publiés, lettre de motivation). En seconde étape, les candidats présélectionnés seront invités à une épreuve par-devant le comité de sélection pour déterminer les compétences pertinentes.